UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE / MATHSTIC

Récapitulatif des formations complémentaires

Pour les doctorants dont l'inscription en 1ère année s'est faite après le 1er septembre 2017 inclus

Sauf cas spéciaux/dérogatoires, un total de 100 heures de formations complémentaires est exigé
(au moins 40 heures de formations transversales et au moins 40 heures de formations scientifiques)

Nom-Prénom :

Formations transversales (au moins 40h exigées)			
Intitulé de la formation	Date	Lieu	Nombre d'heures validées
		total	0

Formations scientfiques (au moins 40h exigées)			
Intitulé de la formation	Date	Lieu	Nombre d'heures validées
		total	0

total (100h minimum exigées)	0

Signature du directeur de thèse